

LE PILOTAGE DES CRÉDITS ET DE LA MASSE SALARIALE

DUREE	2 jours
DATES	4, 5 novembre 2010
LIEU	Institut régional d'administration de Nantes
INTERVENANTE	Béatrice SAMMARTANO - Mission Gestion financière de l'Etat - Ministère du Budget

OBJECTIFS

Comprendre les modalités de gestion des plafonds de masse salariale et d'emplois.
S'approprier les règles et outils de budgétisation afférents aux dépenses de personnel et le rôle du contrôleur financier en matière de titre 2.

PUBLIC : Gestionnaires dans le cadre des déploiements CHORUS puis en accompagnement des prises de poste à dimension financière.

PREREQUIS : Connaissances de la gestion financière et des règles de comptabilisation en mode LOLF

PROGRAMME

Le cadre de la gestion des ressources humaines en mode LOLF

- la participation des personnels à la performance de la gestion publique,
- le pilotage des emplois et de la masse salariale,
- deux plafonds : le plafond des crédits, le plafond d'emplois.

Le périmètre des dépenses de personnel

- le titre 2,
- les catégories et comptes PCE.

Le décompte des emplois

- le décompte en ETPT,
- les différents cas,
- la prévision et le suivi de la consommation du plafond d'emplois,
- les catégories d'emplois.

La méthodologie de la budgétisation de la masse salariale

- la définition et les outils d'aide de la budgétisation,
- les quatre étapes de la budgétisation.

Le rôle du contrôleur financier sur le titre 2

- le contrôleur budgétaire et comptable ministériel,
- l'organisation en service déconcentré,
- le rôle du contrôle financier de la PBI au contrôle de l'exécution.

MÉTHODE : Pédagogie didactique, méthodologie d'élaboration et de suivi du titre 2.
Exercices et cas pratiques.